

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 55 (1993)

Heft: 4

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FR



Assemblée générale

Grangeneuve: le lieu du Gymkhana suisse

Les responsables de l'Association des anciens élèves de l'école d'agriculture de Grangeneuve et l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture ont eu la bonne idée de convoquer les deux organisations le même jour leur assemblée annuelle. C'est donc à plus de 80 membres et invités de l'AFETA que le président Francis Stritt a souhaité la bienvenue.

Dans son rapport annuel, le président fait état de la mauvaise situation financière de l'agriculture: en effet, le coût de la vie ne cesse d'augmenter notamment par des taxes plus élevées prélevées par les postes, les chemins de fer et le fisc.

En priorité, l'assemblée traite une résolution concernant les contrôles anti-pollution réguliers pour véhicules agricoles. A ce sujet, le gérant Peter Künzi informe l'assemblée que l'ASETA a engagé une récolte de signatures à l'AGRAMA. Cette résolution stipule que l'Association centrale ne s'oppose pas par principe à un contrôle: elle préconise que les tracteurs construits à partir de 1978 devraient passer un contrôle tous les quatre ans et que les machines effectuant un travail saisonnier, telles les moissonneuses-batteuses devraient en être exemptées. Par leurs signatures, les membres présents soutiennent la déclaration de l'ASETA face au Département fédéral de justice et police.

Le rapport d'activité relate les nombreux tests facultatifs pour pulvérisateurs selon un plan établi sur plusieurs

années. Une fois de plus ces tests ont eu lieu dans tout le canton grâce aux appareils fournis par les sections. Roger Berset, enseignant agricole et conseiller en machinisme agricole a fait, dans Technique Agricole, un bref compte-rendu de ces tests bien établis en pays fribourgeois.

Les comptes de l'exercice 1992 accusent un solde actif de fr. 2283.-. Les ristournes accordées par les partenaires de l'Association sur les carburants et lubrifiants ont contribué à ce bon résultat. Le gérant remercie les partenaires et encourage les membres à couvrir leurs besoins en carburant et lubrifiants auprès de ces maisons.

Afin de maintenir les frais administratifs au plus bas et d'épargner des frais de port, l'assemblée décide, à partir de 1994, d'augmenter la cotisation de 2 francs ce qui la porte à fr. 34.- pour les tracteurs et à fr. 50.- pour les mois-

sonneuses-batteuses. La cotisation due à l'association centrale a été comme on le sait élevée à fr. 22.- lors de l'AD à Neuchâtel. Cette année, le programme d'activité comporte, à côté de l'organisation des cours pour permis G et des tests pour pulvérisateurs, l'invitation à l'ASETA qui organisera le gymkhana suisse de tracteurs sur sol fribourgeois.

Journée d'informations ASETA

Lors de son exposé, dans le cadre des journées d'informations, M. Walter Meier brosse un tableau réaliste de l'avenir de l'agriculture suisse. Nous en avons publié le texte dans les deux dernières éditions de Technique Agricole. Quant à l'exposé de M. Jean-Louis Girardin, architecte à Yverdon, nous y reviendrons ultérieurement. Zw.

Gymkhana suisse

Le gymkhana suisse des conducteurs de tracteurs aura lieu le dimanche 5 septembre 1993 à l'Institut agricole de Grangeneuve, Posieux FR.



C'est à Grangeneuve, à quelques kilomètres de Fribourg, que se concentre toute l'offre relative à la formation agricole et qui s'adresse à un public autant féminin que masculin. Dans les environs immédiats se trouve également la Station de recherches sur la production animale. Ainsi, l'institut agricole fribourgeois offre un cadre idéal pour ce gymkhana dont l'organisation sera prise en charge par l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture et un groupe de travail de l'ASETA, formé par la CT 1. Sur la photo: Franz Stritt, président de l'AFETA, Roger Berset et Hans Krebs de l'institut agricole de Grangeneuve.

VD



Assemblée générale

Résolution contre les contrôles antipollution

C'est dans le cadre de l'AGRAMA, à Lausanne, que s'est tenue l'assemblée générale de la section vaudoise de l'ASETA sous la présidence de M. Charly Roulin, de Daillens. A regret, l'assemblée a pris congé de son gérant depuis 6 ans, M. Jean-Paul Reymond, appelé à d'autres tâches au sein de la CVA. A l'unanimité M. Reymond est nommé membre d'honneur en remerciements des services rendus. Le secrétariat sera assuré par Mme Marlyse Herger, secrétaire à la CVA.

Par mesure de rationalisation l'assemblée a accepté la modification de l'article 16 des statuts par: «les membres sont convoqués par le périodique de l'ASETA et par la presse agricole au moins 10 jours à l'avance».

Dès cette année les cotisations seront encaissées directement par Riniken. Les cours pour l'obtention du permis G, permis de conduire un tracteur, ont été suivis par 140 jeunes et 54 employés étrangers avec 93% de taux de réussite.

Gymkhana de tracteurs. Le président s'est plu à relever la présence du champion vaudois, pour la deuxième fois, M. Eddy Rairoux, de Cottens.

Les cours techniques à Grange-Verney et le contrôle des pulvérisateurs en collaboration avec la vulgarisation ont obtenu un grand succès: 140 contrôles ont été effectués.

Le projet fédéral de contrôle antipollution de tous les véhicules agricoles roulant à moins de 30 km/heure a été évoqué par M. Werner Bühler, directeur de l'ASETA. Au moment où l'on ne parle que de baisse des prix à la production, pour s'aligner sur l'Europe, nos autorités fédérales ne trouvent rien de mieux que d'imposer à la profession une contrainte supplémentaire inconnue de nos collègues européens. Coût annuel de l'opération: environ 15 mil-

lions de francs. Une résolution ferme est votée, repoussant vigoureusement une telle obligation pour des véhicules ne travaillant de façon irrégulière que quelques dizaines d'heures par année. Après 7 ans d'attente, (1^{re} lettre de l'ASETA au Département fédéral de Justice et Police en 1986) les déplacements de la ferme aux champs avec roues jumelées sont enfin autorisés: largeur 3 mètres avec obligation de signalisation lumineuse et clignotants. Le porte à faux avant est augmenté à 4 mètres, mesuré depuis le milieu du volant.

C'est grâce à notre Association faîtière, la persévérance du Comité et de son directeur M. Bühler que nous sommes arrivés à ce résultat. 7 ans pour modifier deux chiffres alors que nos Chambres fédérales ont modifié 60 lois en 3 jours juste avant la votation sur l'EEE! De qui se moque-t-on?

M. Walter Hirsiger du SPAA à Moudon attire l'attention de l'assemblée sur les problèmes de sécurité sur nos routes. Charly Roulin, président.

GE



Gymkhana de tracteurs

AGPT – Association genevoise des Propriétaires de Tracteurs organise un gymkhana le dimanche, 2 mai

Résolution

Réunie en assemblée générale vendredi 29 janvier 1993, la Section vaudoise de l'Association Suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), forte de 2650 membres, a voté la résolution suivante:

«L'assemblée invite son comité et surtout la direction de l'ASETA à Riniken à s'opposer avec fermeté au projet fédéral de soumettre au contrôle anti-pollution tous les véhicules agricoles diesel ainsi que les moissonneuses-batteuses.»

Certaines machines ne fonctionnent que quelques dizaines d'heures par année, la dépense de 15 millions/an imposée à l'agriculture suisse paraît disproportionnée avec le résultat espéré.

Au moment où le Département fédéral des finances impose une baisse de revenu à nos paysans, le Département de justice et police veut introduire une coûteuse mesure qu'aucun agriculteur européenne connaît.

ASETA – Section vaudoise
Le président: Ch. Roulin

1993 dans la cour du Cercle des Agriculteurs, chemin des Sablières, Zone Industrielle Vernier/Satigny.

Inscription: chez P. Forestier, 100 rte de Bellegarde, 1284 Chancy, tél. 022/756 18 25.

